ENJEUX ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et le programme de formation au permis de conduire est mis en place pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

L'objectif général est d'amener tout usager débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

Le programme de formation se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler un véhicule et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur vous guidera et vous conseillera. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

L'EXAMEN PRATIQUE L'ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO (CODE MOTO)

- Depuis le 01 mars 2020, le permis moto nécessite d'obtenir l'Epreuve Théorique Moto. Cette épreuve se déroule de la même façon que l'épreuve du « Code voiture ». l'ETM compte 40 questions parmi lesquelles, certaines situations sont spécifiques à la conduite d'une moto. Pour toutes les questions en revanche, les prises de vues sont désormais au guidon d'une moto.
- Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées.
- Les candidats qui ont obtenu le l'ETM via le permis A1 désirant passer le permis A2, n'auront pas à repasser l'ETM à condition d'obtenir le permis A2 dans les 5 ans suivants l'obtention du A1.
- Une fois obtenu, l'ETM permet de passer l'épreuve pratique (plateau et circulation), dans un délai maximum de 5 ans.

L'EXAMEN PRATIQUE

L'examen pratique comprend deux phases :

document est valable 4 mois maximum.

Une épreuve **hors circulation** de 10 minutes qui comporte un parcours unique de 6 manœuvres qui s'enchaînent : -> Déplacement sans l'aide du moteur, -> allure réduite sans passager, -> manœuvre de freinage, -> allure réduite avec passager, -> manœuvre de slalom, -> manœuvre d'évitement.

Une épreuve **en circulation** de 30 minutes, si la première épreuve s'est conclue positivement, qui explore huit domaines de compétence : utiliser les commandes, prendre l'information, analyser et décider, communiquer, diriger son véhicule, adapter son allure, utiliser la chaussée et maintenir les espaces de sécurité.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation. Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire, sur lequel est noté le résultat, vous est envoyé par courrier ou téléchargeable. En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre permis de conduire. Ce

